

Des maisons vraiment faciles à vivre

MANUEL APRUZZESE



L'OFFRE DES CONSTRUCTEURS EN DIRECTION DES HANDICAPÉS EST PRATIQUEMENT NULLE. POURTANT LA DEMANDE EXISTE. AUTON'HOMÉ EST L'UNE DES RARES MARQUES À CONCEVOIR ET RÉALISER DES MAISONS ADAPTÉES À CHAQUE TYPE DE HANDICAP. DÉCOUVERTE.

La France est très en retard en matière d'accessibilité aux handicapés dans les lieux publics. Quant à l'offre commerciale des constructeurs elle est pratiquement nulle. Pourtant, le marché existe bel et bien. En 2006, on recensait environ cinq millions de personnes handicapées. Créée en juin 2008, Auton'home, une marque des maisons Barbey Maillard, explore ce marché peu exploité par les constructeurs. Spécialisé dans la mai-

son conçue spécifiquement pour les handicapés, ce constructeur se fait fort d'apporter des réponses concrètes à tous les handicaps. Pour Antoine Effeian, directeur commercial d'Auton'home, « réaliser des transformations sur un bâti existant est toujours possible, mais cela coûte cher et surtout cela ne reste que des adaptations. Mieux vaut partir d'une feuille blanche pour concevoir une maison bien pensée. Avec Auton'home, nous ne nous adressons qu'à des personnes handicapées ou susceptibles

de l'être à terme car elles sont atteintes d'une maladie évolutive ».

DES MAISONS COMME LES AUTRES

La réalisation d'une maison pour handicapés ne diffère pas de celle d'une maison classique. Il suffit de prévoir en amont toutes les adaptations nécessaires. L'objectif recherché est de réaliser des demeures faciles à vivre et bien entendu d'un entretien aisé. Mais, comme Antoine Effeian le précise, « nous concevons des maisons pour les han-

dicapés mais elles ne présentent pas d'inconvénients pour les personnes valides ». Chez Auton'home, la maison est vraiment unique puisqu'elle s'adapte au plus près des besoins de son acquéreur. Le fil conducteur de la démarche est la facilité de circulation intérieure et l'accessibilité extérieure. Les demeures bénéficient des mêmes garanties contractuelles que pour une maison classique. Elles s'inscrivent pleinement dans le Contrat de construction de maison individuelle



loi 1990. Le constructeur se charge de monter le dossier de A à Z, du financement à la recherche d'assurance crédit en passant par l'intervention auprès d'organismes spécialisés. Quant aux délais de réalisation, ils sont identiques eux aussi.

DIALOGUE CONSTRUCTIF

La seule vraie différence avec une maison classique consiste principalement dans l'approche commerciale. Ici, on n'a pas le droit à l'erreur. Derrière le mot handicap se cachent en effet des réalités très différentes avec des problématiques de la vie quotidienne qui ne sont pas du tout les mêmes selon que l'on est une personne à mobilité réduite, une personne malvoyante, aveugle ou encore sourde. Une salle de bains mal

conçue, une allège de fenêtre trop haute, des portes trop étroites, des espaces de retournement réduits peuvent se transformer en drame. La phase préalable à la construction est alors essentielle. Tout commence par un entretien approfondi pour bien cerner les besoins. « Nous avons un dialogue sans tabou. Le cas échéant nous pouvons faire appel à un ergothérapeute, après accord du client, car il aura accès à son dossier médical. Après la lecture de celui-ci, il fera des préconisations spécifiques. Pour les sourds, nous pouvons faire appel à un interprète qui communiquera avec le langage des signes. De même, si le besoin s'en fait sentir, nous pouvons éditer une notice descriptive en braille pour les personnes aveugles », précise Antoine Effeian.



1 • Le LUMICÈNE® FACILITE L'ACCESSIBILITÉ VERS L'EXTÉRIEUR TOUT EN PARTICIPANT À LA DÉCORATION.

2 • LES MAISONS SONT CONÇUES AU CAS PAR CAS. AINSI CHACUNE S'ADAPTE SYSTÉMATIQUEMENT AU HANDICAP DE SON PROPRIÉTAIRE.

3 • LES PLANS SONT ÉTUDIÉS POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS ET LA COMMUNICATION.

Un petit détail qui ne trompe pas : la carte de visite du conseiller en accessibilité est en braille.

RÉPONDRE À TOUTES LES DEMANDES

Lorsque l'on évoque le handicap, on pense souvent de prime abord aux problèmes de mobilité et on oublie très souvent les autres handicaps. Et les besoins ne sont pas les mêmes ! « Pour une personne en fauteuil roulant, on privilégiera la facilité de déplacement, on veillera à ce qu'aucune pièce soit inaccessible. On ménagera notamment des largeurs de porte de 0,90 cm et des espaces suffisants pour que le fauteuil puisse manœuvrer sur lui-même. Pour les per-

sonnes présentant des problèmes auditifs, les pièces de vie seront décroisonnées au maximum pour favoriser la communication visuelle. » Naturellement, les étages sont accessibles à l'aide d'un élévateur électrique. L'acquéreur a la possibilité de pousser encore plus loin la démarche en optant pour la domotique. « Nous proposons des installations à reconnaissance vocale très évoluées qui peuvent gérer entièrement la maison. Mais tout est une question de budget », conclut Antoine Effeian. Les prix d'une maison ? Ils débutent à 100 000 € en version de base et à ce prix l'acquéreur sera sûr d'habiter une maison facile à vivre. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Maison Auton'home répond au 01 64 13 64 19. Demander John BOUT, votre conseiller en accessibilité.